



L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE

RECRUTE

POUR SON DÉPARTEMENT :

STS

👉 Un ATER en Biologie des populations et Écologie (CNU 67)

- ♦ Contrat à temps partiel (50%) d'un an à compter du 15 septembre 2024 au 31 août 2025.
- ♦ Peuvent faire acte de candidature (article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié) :
 - Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de l'État, des collectivités territoriales ou d'un établissement public en dépendant, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur ;
 - Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat ;
 - Les étudiants n'ayant pas achevé leur doctorat ; en ce cas, le directeur de thèse doit attester que la thèse peut être soutenue dans un délai d'un an ;
 - Les titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur.

1- Présentation de l'établissement

L'université de la Polynésie française, l'UPF, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous l'autorité du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. L'université occupe une place unique pour le développement de la Polynésie française, territoire d'outre-mer au cœur du pacifique sud, et conduit ses missions d'enseignement supérieur, de recherche, de valorisation sur ce territoire et au-delà, en tant que chef de file de la politique de site.

La Polynésie française est dans une situation unique d'insularité multi-échelle au sein des les territoires ultra marins : un territoire éloigné de la France métropolitaine, mais aussi des archipels éloignés du centre économique de Tahiti, et éloignés les uns des autres. Cette insularité multiple, pour une population d'environ 280 000 habitants, résonne avec les axes stratégiques de l'université, pour les besoins des populations en termes d'accès à l'éducation, de travaux de recherche et enfin de valorisation & innovation.

Ce sont ces défis que relève l'UPF, dans une organisation à taille humaine : une centaine d'enseignants et enseignants-chercheurs, une centaine de personnels administratifs et techniques contribuent au quotidien à développer la stratégie de l'établissement sur ces 3 volets.

CONTEXTE :

Dans un contexte général en pleine mutation, l'UPF est engagée dans de multiples chantiers portés par la gouvernance de l'établissement : schéma directeur du numérique, structuration et développement de ses partenariats avec le gouvernement polynésien, avec les organismes et acteurs locaux de la recherche, avec les partenaires

internationaux du Pacifique, amélioration des conditions de réussite des étudiants, modernisation du pilotage stratégique et opérationnel.

Ces défis sont relevés par des équipes opérationnelles dynamiques, agiles, engagées dans des logiques d'amélioration continue et de démarche participative

◆ PROFIL

1- Enseignement

Le candidat ou la candidate devra justifier d'une formation en biologie générale et en écologie. Des compétences dans le domaine de l'écophysiologie, de l'étude de l'environnement, le domaine sanitaire et/ou en écotoxicologie seront appréciées. En accord avec l'équipe pédagogique, un service de 96h sera établi, pour des enseignements de niveau Licence

Les modules sur lesquelles pourra intervenir la personne recrutée sont ceux des maquettes 2024-2028 et notamment (*liste non exhaustive*) :

- DS-1.5 Bases de l'écologie
- DS-1.6 Sciences environnementales
- DS-2.6 Structure des végétaux
- DS-3.5 Diversité du vivant
- DS-3.7 Ecologie générale
- DS-5.1 Physiologie végétale

La finalisation de la fiche de service sera réalisée en fonction des compétences et de l'expérience de la personne recrutée.

La personne retenue devra accompagner la stratégie numérique de l'université. Une expérience et/ou des compétences dans l'utilisation des TICE au service des apprentissages seront appréciées, étant donné que l'établissement s'inscrit dans une démarche d'hybridation pédagogique. Le développement des « campus connectés » pourra également impliquer des cours filmés et/ou à distance. Une participation aux enseignements de ces *campus connectés* pourra également être requise.

Les enseignements sont susceptibles d'être dispensés du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h00 et le samedi entre 7h30 et 12h00.

2- Recherche

La question de la caractérisation de la productivité des systèmes exploités a une résonance particulière dans les "systèmes" comme la Polynésie, où les activités aquacoles et de pêche ont une importance vivrière. Au sein de l'UMR 241- Secopol, la question de la vulnérabilité des écosystèmes insulaires est centrale. La mission de recherche permettra d'explorer la question de la durabilité des filières d'exploitation de bivalves et la « productivité » des lagons.

Les travaux de recherches seront centrés sur l'analyse des interactions entre des communautés et leur environnement. Il est souhaité que la personne recrutée développe des recherches sur les communautés planctoniques qui jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes, en assurant notamment le transfert de matière vers les niveaux trophiques supérieurs. Il s'agirait de mieux comprendre l'influence de la ressource trophique planctonique sur la productivité, non seulement d'un point de vue quantitatif (biomasse) mais également qualitatif (structure et diversité des communautés). Ces dernières décennies, plusieurs événements de type « crise dystrophique » ont été observés, fragilisant les exploitations pericoles et l'exploitation des gisements naturels de bénéitiers (*T maxima*). Dans le contexte actuel, les questions relatives à la durabilité écologique de ces filières se posent désormais de manière forte. Il est en effet essentiel de pouvoir mieux comprendre les conditions écologiques favorables au maintien de ces activités.

Plus largement, l'ATER travaillera en étroite collaboration avec plusieurs agents de l'UMR-241 déjà impliqués dans les travaux sur la vulnérabilité des écosystèmes en lien avec différentes sources de perturbation (pollution, changement climatique).

Ces activités de recherche nécessiteront son implication directe dans différentes phases de la démarche scientifique (travail bibliographique, contribution à la définition de stratégies d'échantillonnage, collecte de données sur le terrain, préparation et analyse des échantillons, traitements statistiques des résultats, rédaction d'articles scientifiques).

Le candidat devra justifier d'une aptitude au travail sur le terrain, et au travail en équipe.
Une capacité rédactionnelle est attendue ainsi qu'une autonomie.
Des missions d'expérimentations sur le terrain sont à prévoir, d'une durée moyenne de 7 jours.

Le candidat ou la candidate devra disposer d'une formation de 3^{ème} cycle solide et reconnue dans le domaine de l'écologie ou de la biologie marine (section 67 ou 68). Il ou elle devra posséder une expérience dans le domaine expérimental (terrain et/ou *ex-situ*) et dans l'analyse et la valorisation des données (publications). En particulier il/elle justifiera ses compétences sur des domaines comme par exemple l'étude des communautés, la diversité biologique, l'écophysiologie, les interactions entre les communautés et l'environnement.

L'activité de recherche sera réalisée au sein de l'UMR 241- Secopol, et la personne sera accueillie sur le site de l'Université (Campus d'Outumaoro).

♦ RÉMUNÉRATION

Salaires mensuels pour un mi-temps sur la base de l'indice nouveau majoré (INM) = 320, majoré par le coefficient de 1,84 applicable en Polynésie française, + prime de recherche et d'enseignement supérieur également majorée, soit environ **303 401 net francs pacifiques (environ 2543€ net)**.

♦ PRISE EN CHARGE DU DÉPLACEMENT

Si la personne recrutée ne réside pas en Polynésie française, l'université participe aux frais de déplacement par le remboursement du billet d'avion, à hauteur de **2500 euros pour un Aller-Retour** (délibération CA-2021/30).

♦ DOSSIER DE CANDIDATURE

Annexes A, B et C à remplir par tous les candidats ; annexes D et E à compléter selon la situation des candidats.

♦ RENSEIGNEMENTS

↳ Concernant l'enseignement

Mme Marina DEMOY-SCHNEIDER (aspects enseignement)

Email : marina.demoy-schneider@upf.pf

☎ (+689) 87 33 95 17

↳ Concernant l'enseignement et la recherche

Mme Nabila GAERTNER-MAZOUNI (aspects recherche)

Email : nabila.gaertner-mazouni@upf.pf

☎ (+689) 40 80 38 69

↳ Concernant les aspects administratifs

La direction des relations humaines

Email : drh.recrutements@upf.pf

☎ (+ 689) 40 80 39 22

♦ DATE LIMITE DE CANDIDATURE

✉ **Le dossier de candidature (ci-dessous) adressé au président doit être transmis par voie électronique au plus tard le 16 août 2024 à 16h (heure de Paris) à drh.recrutements@upf.pf et nabila.gaertner-mazouni@upf.pf**

❖ **inscription obligatoirement sur l'application ALTAIR**

**RECRUTEMENT D'ATTACHÉS TEMPORAIRES
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE**
Établir un dossier pour chaque établissement et chaque section

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE RECRUTEMENT OU DE RENOUELEMENT

- ⇒ une déclaration de candidature (annexe A)
- ⇒ un notice individuelle curriculum vitae détaillé (annexe B)
- ⇒ un certificat sur l'honneur (annexe C)
- ⇒ une copie de passeport ou CNI
- ⇒ le cas échéant, la liste des travaux et articles du candidat
- ⇒ une copie du ou (des) contrat(s) d'ATER pour les candidats ayant déjà exercé cette fonction
- ⇒ un engagement à se présenter à un concours dans l'enseignement supérieur (annexe D)
- ⇒ une attestation du directeur de thèse (annexe E)
- ⇒ pour les candidats fonctionnaires, une demande de détachement rédigée sur papier libre
- ⇒ un document attestant de votre situation administrative actuelle (voir ci-dessous, rubriques 1,2,3,4,5,6 ou 7 en deux exemplaires).

SITUATION ADMINISTRATIVE

- 1 - Pour les fonctionnaires titulaires ou stagiaires appartenant à un corps de la catégorie A**
 - un document administratif attestant de leur qualité
 - une attestation d'inscription pour préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches
- OU
 - une attestation de doctorat et un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D)
 - une demande de détachement rédigée sur papier libre.
- 2 - Pour les doctorants contractuels**
 - une copie du contrat
 - si titulaire d'un doctorat : un engagement à se présenter à un concours recrutement de l'enseignement supérieur (annexe D) ;
 - doctorat non achevé : une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 3 - Pour les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches**
 - une photocopie du diplôme
 - un engagement à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur dans l'année de leur recrutement (annexe D)
- 4 - Pour les étudiants en année terminale de doctorat**
 - une attestation du directeur de thèse indiquant la date de soutenance (annexe E)
- 5 - Pour les candidats étrangers ayant exercé dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche**
 - un document administratif justifiant de la durée des services exigés (au moins 2 ans)
 - une attestation de doctorat
- 6 - Pour le renouvellement**
 - une attestation du directeur de thèse sur l'état d'avancement des travaux de recherche

Dans le cas où le candidat est doctorant contractuel et si le contrat en qualité d'ATER prend effet avant la fin du contrat initial, il devra adresser à son établissement actuel d'affectation une lettre de démission prenant effet au jour de sa nomination en qualité d'ATER.

RAPPEL IMPORTANT: un contrat d'ATER à temps complet ou à mi-temps n'est pas cumulable avec une autre activité salariée ou des heures complémentaires.

ANNEXE A

RECRUTEMENT D'ATTACHÉS TEMPORAIRES
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

DISCIPLINE : -----

SECTION :

Etablir un dossier pour chaque section

Je souhaite exercer les fonctions d'ATER :

(1)	à temps plein	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	à temps partiel	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	indifférent	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénoms :

Adresse personnelle :

à Monsieur le Président de l'université de la Polynésie française

Je sollicite mon recrutement en qualité d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche dans l'établissement désigné ci-dessus, certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données dans ce dossier et déclare avoir pris connaissance des informations relatives aux obligations statutaires fixées par le décret n° 88 654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

le

Signature

(1) Cocher la case correspondante

ANNEXE B

NOTICE INDIVIDUELLE CURRICULUM VITAE

Nom Patronymique :

Nom marital :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Messagerie électronique :

N° de téléphone :

Adresse professionnelle :

N° de téléphone :

Situation actuelle : (1)

- FONCTIONNAIRE catégorie A de la Fonction Publique
- ENSEIGNANT ou CHERCHEUR de nationalité étrangère
- DOCTORANT devant soutenir une thèse dans un délai d'un an
- TITULAIRE d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches
- A.T.E.R

(1) Cocher la case correspondante

Titres universitaires français et date d'obtention :

Pour les candidats en cours de thèse, indiquer :

- la date de la première inscription en thèse :
- la date prévue pour la soutenance de thèse :

Diplômes, qualifications, titres étrangers :

Le candidat joindra son curriculum vitae et établira, le cas échéant la liste de ses travaux et articles.

Je déclare être également candidat au recrutement en qualité d'ATER dans les académies et établissements indiqués ci-dessous :

Fait à

le

Signature

ANNEXE C

Ce document est à remplir par tous les candidats à une nomination en qualité d'ATER

CERTIFICAT SUR L'HONNEUR

M	épouse
né(e) le	à
candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et recherche pour l'année universitaire 2024-2025 à l'université de la Polynésie française	

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

- N'avoir jamais été nommé en qualité d'ATER (1)

- Avoir été ATER (2)

- pour une durée de

- année :

- à l'université de :

à temps complet à temps partiel (1)

S'ENGAGE

à ne pas cumuler ses fonctions d'ATER avec une activité dans le secteur public ou privé

Fait à _____ le _____

Signature

(1) Cocher la case utile

(2) Joindre une copie du contrat de nomination

ANNEXE D

À remplir seulement par les candidats titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, ou d'un titre ou d'un diplôme étranger équivalent.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

=====

M

épouse

candidat (e) à un recrutement en qualité d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche pour l'année universitaire 2022-2023 à l'université de la Polynésie française

S'ENGAGE

à se présenter à un concours de recrutement dans l'enseignement supérieur, conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 88-654 du 7 mai 1988 modifié.

Fait à

le

Signature

ANNEXE E

A remplir pour les candidats devant soutenir leur doctorat au cours de l'année 2024-2025

ATTESTATION

Je soussigné(e) M _____, directeur de thèse de

M _____, certifie que celui-ci soutiendra sa thèse

Fait à _____ le _____

Signature du directeur de thèse

Visa et cachet de l'établissement